

Un affront à ne pas oublier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **7 (1931-1932)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-704685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que dans le budget du Département militaire, rentrent certaines dépenses, telles que celles ayant trait au service topographique fédéral, à l'assurance militaire, à l'encouragement à la gymnastique qui, dans les autres Etats, ne figurent certainement pas sous la rubrique militaire.

Le rapport du Conseil fédéral donnera donc des indications précises sur les sommes dépensées chez nous en vue de notre défense nationale. Notre système de milices, qui laisse aux hommes leur armement et leur équipement complets ne revient certes pas bon marché, mais il répond aux exigences de la situation et on ne saurait guère introduire chez nous un autre système. C'est du reste celui qui, d'après l'opinion étrangère unanime, — même celle des socialistes, — convient le mieux à une armée défensive qui ne poursuit qu'un seul but: celui de la défense du territoire national.

Le II^e Tour pédestre du Léman.

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, un concours militaire de marche a eu lieu le 13 septembre à l'occasion du II^e Tour pédestre du Léman et voici ce qu'en dit dans « La Suisse » le 1^{er} lieutenant E. Naef:

« Ce fut avant tout à un spectacle militaire fort intéressant que le public fut convié hier à Lausanne. On put admirer la discipline de ces hommes venant d'accomplir 40 kilomètres en une marche forcée et faire le tour du stade, sur la piste cendrée, puis défiler de manière impeccable, en saluant, devant le groupe des officiels, à la tête desquels se trouvaient le colonel cdt. du 1^{er} corps d'armée Sarasin, les colonels-divisionnaires M. Guisan, président du comité d'organisation, et R. de Diesbach. Sur 416 partants, à Yverdon, 271 concurrents arrivèrent à Lausanne dans le temps prescrit. Au nombre de ces derniers, il faut relever la présence de plusieurs landsturmiens, qui, malgré leur âge, ont prouvé qu'ils savaient encore donner un effort considérable et parvenir au but! La tenue des gardes-frontières de Genève — nous tenons à le préciser — fut spécialement remarquée, et leurs passages furent très applaudis.

A notre époque, où les moyens mécaniques et les véhicules de tous genres ont pris l'extension que l'on sait dans le domaine des « transports », il était à la fois heureux et utile de remettre la marche en honneur. Le colonel divisionnaire H. Guisan et son comité d'organisation ont donc pleinement réussi dans cet ordre d'idée. Ce fut en effet presque un bataillon qui prit le départ hier matin, d'Yverdon, réunissant non seulement des hommes de chez nous, mais encore de Suisse centrale et orientale. En plus de cet élément « sportif », il faut aussi relever le côté patriotique et militaire de la question. Le fait que plusieurs centaines d'hommes ont consenti librement, et sans être au bénéfice d'aucun secours financier ou matériel, démontre et la popularité de notre organisation militaire, et le sentiment dans lequel l'armée est tenue. »

Un affront à ne pas oublier.

Les journaux ont relaté, avec des commentaires divers, la réception offerte par le comité de l'Hyspa (Exposition d'hygiène et de sport à Berne) aux champions suisses du match international de tir à Lwow, Pologne.

Cette manifestation devait coïncider avec une invitation adressée aux députés aux Chambres fédérales siégeant à ce moment. Les organisateurs voulaient par là, nous le pensons du moins, rendre un hommage officiel à ceux dont l'énergie et le patriotisme ont admirablement contribué à conserver au soldat suisse sa renommée d'excellent tireur.

Cette initiative était louable, mais la députation socialiste aux Chambres fédérales, pour qui toute participation à un acte patriotique est un crime, accepta l'invitation qui lui était adressée à la condition que les tireurs fussent exclus.

Le comité de l'Hyspa, à la tête duquel se trouve des hommes sympathiques aux idées des ennemis de

l'ordre — certaines manifestations organisées au cours de cette exposition en sont la preuve —, quoique certainement embarrassé, ne voulut en aucun cas mécontenter ses amis politiques. Il se tira de ce mauvais pas en reléguant nos matcheurs loin des tables officielles et son porte-parole les ignora dans son discours de bienvenue. Le président du Conseil national, de son propre chef, salua néanmoins, à distance, les tireurs et ce n'est que le soir, après le départ des députés, qu'ils eurent une réception officielle.

Nous considérons ce geste comme une injure faite à des citoyens qui se sont dépensés sans compter pour porter au loin la renommée de nos tireurs, qui est aussi celle de notre armée et de notre pays.

Ni les paroles du président du Conseil national, ni la réception offerte après coup, ni le cadeau du Conseil fédéral ne sauraient l'effacer.

Nous voulons espérer que les députés des partis nationaux ont ignoré cette vilaine manœuvre, sans cela ils auraient certainement informé, à leur tour, le Comité de l'Hyspa qu'ils n'assisteraient à la réception qu'en présence des tireurs, fussent les socialistes se priver d'un banquet. S'il en était autrement la responsabilité de nos représentants serait grande.

Nous constatons une fois de plus l'hypocrisie des destructeurs de notre défense nationale. Ils refusent de coudoyer nos tireurs, parce que ceux-ci sont animés de sentiments patriotiques et croient à la nécessité de notre armée bien entraînée, mais ils n'ont aucun scrupule à réclamer chaque année une subvention de 25,000 fr. pour la société ouvrière révolutionnaire « Satus », et cette somme est inscrite au budget militaire, que par ailleurs ils démolissent par tous les moyens. On ne peut montrer plus de mauvaise foi.

Nous savons que la Confédération a alloué quelques centaines de milliers de francs à l'Hyspa. Etait-ce pour lui permettre l'organisation de représentations telles que celles données précisément par la Satus, qui furent, au dire de la presse, un scandale pour quiconque respecte nos institutions nationales? On a pu lire même qu'à l'occasion d'une manifestation, le drapeau fédéral, qui se trouve à l'entrée de l'exposition, fut descendu.

Devrons-nous encore longtemps subir la volonté et être les dupes d'une minorité qui veut la destruction de l'ordre établi et la suppression de notre armée, parce qu'elle seule les empêche de réaliser leurs projets révolutionnaires?

La caisse de la Confédération servira-t-elle indéfiniment à alimenter une propagande anti-nationale?

Pour commencer que nos Conseillers fédéraux et députés aux Chambres osent enfin rayer du budget militaire la subvention de 25,000 fr. à la Satus, qui est un scandale. Il en serait fait certainement un meilleur emploi en la versant au fonds des matcheurs.

L'affront infligé à nos tireurs a été ressenti par tous les amis de notre sport national par excellence. Sachons nous en souvenir dans quelques semaines lorsqu'il s'agira de réélire nos députés à Berne.

Nous ne devons pas l'oublier et agissons.

Genève, le 28 septembre 1931.

Maridor, sergent-major.

Jeunesse attention!

C'est un cri d'alarme que nous lançons à tous les vents, car notre jeunesse court un danger dont nous ne saurions trop dévoiler la gravité. Sous des prétextes humanitaires, on cherche non seulement à lui fausser les idées, mais encore à lui ôter le respect de nos traditions les plus chères.